

## **DEC211711DR17**

### **Décision portant nomination de Mme Emmanuelle LIMANTON aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR6226 intitulée Institut des Sciences Chimiques de Rennes (ISCR)**

#### **LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6226, intitulée Institut des Sciences Chimiques de Rennes, dont le directeur est M. Marc FOURMIGUE;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire de l'UMR6226 en date du 31 mars 2021;

Considérant que Mme Emmanuelle LIMANTON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée du 8 au 10 février et du 8 au 10 mars 2021 par l'Université de Rennes 1.

#### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Emmanuelle LIMANTON, Assistante Ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR6226 intitulée Institut des Sciences Chimiques de Rennes à compter du 1er avril 2021.

Mme Emmanuelle LIMANTON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Emmanuelle LIMANTON est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

#### **CNRS**

##### **Délégation Bretagne et Pays de la Loire**

Parc Alcione - CS 26936 - 1, rue André et Yvonne Meynier - 35069 RENNES CEDEX

T. 02 99 28 68 68

[www.dr17.cnrs.fr](http://www.dr17.cnrs.fr)



**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le ....

Le Directeur de l'unité

**Marc FOURMIGUE**

Visa du Président de l'Université de  
Rennes 1

Visa de la Déléguée Régionale du  
CNRS

**David ALIS**

**Gabrielle INGUSCIO**

